



Licenciement en inaptitude

Par **bruno**, le **23/07/2011** à **11:02**

Bonjour, rneut t'on se mettre en arret maladie pendant le mois de reclassement sachant que je viens de passer ma 2eme visite qui m'a mis definitivement inapte?

Par **miac**, le **23/07/2011** à **11:12**

Bonjour rnpersonne ne peut se mettre en maladie seul le médecin est habilité à le faire rnmais il y a des individus pas très courageux et qui vive sur le dos de la sécurité sociale qui arrive à obtenir un certificat de complaisance avec certains médecin. rnbonne continuation.

Par **bruno**, le **23/07/2011** à **11:50**

je ne souhaite pas vivre sur le dos de la secu il s'agit d'une procedure de licenciement en inaptitude et c'est une question que je me posai c'est tout car comme on a le droit pendant les 14 premiers jours je me posais la question. rna savoir que je n'ai jamais ete en arret depuis que je travaille mais la il y aeu une trop grande pression neveu professionnelle . rnrnje ne suis pas du genre a profiter de la societe